PRESSE



N°2025/110

Nouméa, le 11 juillet 2025

APPEL À PROJETS ARTISTIQUES THÉÂTRE DE POCHE - SAISON 2026

Théâtre, danse, musique, chanson, humour ... Avis aux artistes, la ville de Nouméa lance un appel à projets pour la programmation 2026 du Théâtre de Poche, au centre d'Art.



Renseignements au **25 07 53 ou 28 97 56** ou par e-mail à **damien.durieux@ville-noumea.nc**



★ noumea.nc **f** Nouméamaville

Le Théâtre de Poche est un espace privilégié où les talents locaux peuvent s'épanouir et où les jeunes artistes peuvent s'accomplir. La mission de la ville de Nouméa est de rendre cette scène accessible à tous.

La saison s'étend de mars à novembre. Chaque spectacle peut être diffusé entre une et quatre fois par semaine, du jeudi au dimanche, pour le grand public.

OBJECTIFS DE L'APPEL AUX ARTISTES

- Susciter la rencontre avec la création contemporaine ou classique en arts vivants sous toutes ses formes : théâtre, danse, conte, cirque, théâtre d'improvisation, marionnette, musique, expression scénique liée aux nouvelles technologies, etc.
- S'interroger sur la place de l'art et la culture dans notre société, aiguiser le regard du public sur les potentialités artistiques du monde qui l'entoure.
- Initier aux disciplines artistiques et culturelles, en lien avec la population locale.
- Faciliter l'accès au spectacle vivant pour les publics jeunes (12-26 ans notamment) ou éloignés de l'offre culturelle.

QUI PEUT PROPOSER UN PROJET?

Tous les artistes des arts vivants résidant en Nouvelle-Calédonie, qu'ils soient des compagnies, troupes, groupes, associations ou collectifs, sont invités à proposer leurs projets.

APPEL À CANDIDATURES

Les artistes qui souhaitent proposer un spectacle (théâtre, danse, musique, arts mêlés etc.) sont invités à remplir le formulaire en ligne : [Théâtre de Poche] Saison 2026 : appel à projets artistiques - Google Forms

Ne seront évalués que les projets avec un dossier **complet**. Une attention particulière sera portée aux projets en création.

Le dossier complet ainsi que les pièces demandées doivent être transmis via le formulaire en ligne au plus tard le 15 octobre.